

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Antibes (06160, 06600)

Réponses de Tanguy Cornec, au nom de la liste « Antibes retrouvé »

— le 22/01/2020 à 12:41 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Et appliquer la loi Laure à chaque réfection d'aménagement routier

Antibes retrouvé souhaite, dans un premier temps, réaliser les deux liaisons complètes d'est en ouest (de Golfe-Juan à Villeneuve-Loubet), et du Nord au sud (Du port d'Antibes à l'échangeur autoroutier) qui manquent cruellement à Antibes. Les voies de circulation ignorées par Jean Leonetti, comme le Bd Albert premier seront complétées par des voies pour les vélos...Le contournement du Cap d'antibes (avec mise à sens unique du Bd Juin) sera réalisé.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier

Un Comité vélo sera chargé de l'élaboration des études de faisabilité (pistes ou voies cyclables) et du planning des travaux .

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nationale 7, Raymond Poincaré, Boulevard Albert 1er, route de Grasse, chemin de Saint-Claude, Avenue Jules Grec, Route de Saint-Jean, Boulevard Wilson, boulevard Charles Guillemont

Sur toutes les pentes inférieures à 6% de dénivelé sera étudié l'opportunité de voies cyclables continues et sécurisées. La configuration géographique particulière d'Antibes (entre mer et montagne) nécessitera de réduire les voies cyclables à certains endroits ou de les limiter sur les pentes supérieures à 6% de dénivelé.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, Gare d'Antibes Est/Biot, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, commerces de centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, quartiers (Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, médiathèque, cinémas, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Ponteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations, les services (la Poste, mairie,...)

Les jonctions par voies cyclables seront élaborées entre les Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, quartiers Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Ponteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations,

Vu la configuration étroite des centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, une étude particulière pour un plan vélo de centre-ville leur sera consacrée.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est), Vallauris/Golfe Juan (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Villeneuve Loubet.

Des connexions entre le réseau cyclable d'Antibes et celui des communes voisines de Biot, Sophia, Vallauris/Golfe Juan et Villeneuve-Loubet seront réalisées, en fonction de la configuration géographique.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. chemin de Retanaou pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute, chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint-Claude.

Antibes retrouvé veut faire cohabiter, harmonieusement, tous les moyens de locomotion, en privilégiant sécurité et fluidité des accès aux 2 centre-villes d'Antibes et à l'autoroute.

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch, toutes les routes au front de mer (Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)

Sur de nombreux axes courts, la vitesse de circulation sera réduite à 30 km/heure, partout où ce sera possible. Sur les axes longs (Maréchal Juin, Routes nationales, boulevards etc...) seront privilégiés de multiples incitations aux ralentissements à l'approche des passages piétons (sécurisés par marquages au sol, bandes rugueuses, flashes etc...) et à l'approche des carrefours.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Antibes retrouvé généralisera les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux, partout où ce sera possible, en fonction de la configuration particulière d'Antibes Juan-les-pins.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les Pins, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Antibes retrouvé lancera un appel d'offre pour une mise en délégation d'une offre de location de vélos incluant des parkings-à-vélo.

Action n°12 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Aux abords des deux centre-villes, des écoles, lycées etc...manquent cruellement des arceaux vélos normatifs, qui seront complétés progressivement.

Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Ces parkings à vélo feront partie de l'appel d'offre pour location et parkings à vélo que mettra en œuvre Antibes retrouvé.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.
et adaptés aux trottinettes.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Tous les travaux de voirie futures influenceront l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°16 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°17 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Antibes retrouvé préférera multiplier les incitations à l'usage du vélo (et trottinettes électriques), plutôt que le subventionnement (souvent contre-productif)

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Action n°19 : je ne m'engage pas

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Mettre à disposition un local adapté à un atelier participatif de réparation, en plus du local place Guynemer

Action n°20 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
et lui donner les moyens de fonctionner

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.
Et en draisienne pour les plus petits

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.
par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.

Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°25 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Commentaires généraux

Une véritable politique d'incitation à la pratique du vélo est indispensable dans Antibes Juan-les-pins, qui a été longtemps délaissée par l'ancienne municipalité et cette politique volontariste devra faire cohabiter tous les modes de déplacement, dans des voies parfois étroites, ce qui nécessitera compromis et accommodements.

Antibes retrouvé s'engage à réaliser, le plus rapidement possible, les liaisons continues de Villeneuve-Loubet à Golfe-Juan (en faisant le tour du Cap d'Antibes), et une liaison, à minima, vers Biot, et vers Sophia.

Antibes retrouvé s'engage à lancer, le plus rapidement possible, un appel d'offre pour la location/parkings à vélos.

La modernité d'Antibes Juan-les-pins exige ces adaptations rapides, trop longtemps repoussées à plus tard...